



Nos réf. : nm/AC18

VILLE DE MAICHE

25120

Boîte Postale 39

Tél. 03 81 64 03 01

Télécopie 03 81 64 26 41

Email : contact@mairie-maiche.fr

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DECISIONS DU MAIRE

2022.93 – Convention de mise à disposition gratuite d'un terrain en faveur de Météo France pour héberger une station météorologique automatique

Monsieur le Maire de Maïche,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22 modifié,

VU la délibération n° 2020.24 du Conseil Municipal du 27 mai 2020 rendue exécutoire le 3 juin 2020, portant délégation au Maire durant toute la durée de son mandat pour prendre toute décision concernant la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

DECIDE

Article 1 : Il sera établi une convention avec Météo France, dont le siège social est situé à Saint Mande (94165) 73 avenue de Paris, pour la mise à disposition à titre gratuit d'un terrain de 170 m2 situé sur la parcelle cadastrée ZM n° 12, lieu-dit « le Jay Ouest » afin d'y héberger une station météorologique automatique.

Article 2 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet du Doubs, à Météo France et inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal qui en aura connaissance lors d'une prochaine séance.

Maïche, le 22 septembre 2022

Le Maire,

Régis LIGIER



Accusé réception Préfecture le 22 septembre 2022

Publié sur le site internet le 23 septembre 2022